

Calendrier des manifestations

MARCHÉ COUVERT DE NOËL

Du 4 au 6 décembre et du 9 au 13 décembre, le plus grand marché couvert de Suisse romande vous attend à Morges dans les magnifiques halles de la gare. Ce sont environ 190 artisans qui vous présenteront leurs créations les plus diverses. Ouvert en semaine de 16h à 22h et le samedi et dimanche de 10h à 19h.

CONCERT DE NOËL AVEC LE CHŒUR SING4JOY

Ce chœur gruérien vous proposera un concert de gospel traditionnel. Les rythmes entraînants sauront ravir vos oreilles. Un buffet festif vous sera proposé après le concert. La représentation aura lieu le dimanche 13 décembre à 17h, aux Foyers de Beausobre.



OUVERTURES DOMINICALES DES PETITS COMMERCES INDÉPENDANTS

Les dimanches 13 et 20 décembre, de 10h à 17h, les petits commerces indépendants de la Ville de Morges vous accueilleront, afin de vous permettre de finaliser vos achats de Noël.

LES NOCTURNES À MORGES

Les vendredi 18 et mercredi 23 décembre, les commerces seront ouverts jusqu'à 22h. Des animations vous seront également proposées le vendredi 18 décembre. Deux sculpteurs sur glace viendront animer la Place de l'Hôtel

de Ville dès 16h. Un grand marché regroupant des stands proposant de l'artisanat, des décorations de Noël et des produits de bouche aura également lieu le vendredi 18 décembre et le mercredi 23 décembre, le tout accompagné de deux fanfares de *Guggenmusik* qui animeront les rues de Morges.

CONCERTS CLASSIQUES DE LA RÉGION MORGIENNE

Le dimanche 20 décembre, à 17h, au Temple de Morges, l'Ensemble Vocal *Euterpe* et l'Ensemble Instrumental *Fratres* vous proposeront : Oratorio de Noël de Johann Sebastian Bach – Cantate 4 à 6, sous la direction de Christophe Gesseney.



Adopté par la Municipalité dans sa séance du 23 novembre 2015.

le syndic Vincent Jaques le secrétaire Giancarlo Stella

Communication présentée au Conseil communal en séance du 2 décembre 2015.

REDACTION & CONTACT

Municipalité
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, CP 272
1110 Morges 1

Tel. +41 21 804 96 40
Fax +41 21 804 96 45
email municipalite@morges.ch

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément à notre concept d'information active, nous vous communiquons spontanément ci-après des informations sur les activités d'intérêt général de la Municipalité.

Nouvelles des préavis votés

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, LA MUNICIPALITÉ RETIENT DEUX PROJETS

La Municipalité, appuyée par l'expertise de la FEDEVACO, a décidé de soutenir deux projets de développement à Madagascar et au Salvador. Le Conseil communal a ainsi octroyé un crédit de CHF 30'000.00 pour le financement de ces actions de solidarité internationale de la ville.

Association ASCEAS-Vaud - Projet N° 15-54

Un montant de CHF 15'000.00 a été alloué au projet de l'Association *ASCEAS-Vaud*. Ce projet, qui se concrétise à Madagascar, permet d'améliorer les conditions socio-économiques des ménages malgaches tout en préservant l'environnement. Concilier ces deux objectifs vise à augmenter la qualité de vie des habitants tout en développant des technologies qui utilisent des énergies renouvelables. Concrètement, les deux premières phases du projet déjà réalisées, ont permis aux familles de bénéficier de technologies durables, telles que le chauffe-eau solaire, mais également le système de pompe, le séchoir solaire et la Pico turbine (dispositif rotatif destiné à utiliser l'énergie cinétique d'un fluide pour le convertir en énergie et fournissant une puissance inférieure ou égale à 20kWh). La troisième phase du projet vise à pérenniser ces acquis en délivrant des formations professionnelles qui vont permettre à terme une production locale et autonome.

Association Solidar - Projet N° 15-50

La Municipalité avait déjà soutenu ce projet en 2012, 2013 et 2014, convaincue de l'utilité du projet de l'Association *Solidar*, eau propre pour toutes et tous au Salvador. L'objectif est d'améliorer l'accès à l'eau potable dans 6 municipalités du pays et ce, en développant 3 axes principaux :

- améliorer les systèmes des eaux communales afin de développer l'accès à l'eau potable,
- renforcer les compétences techniques et administratives

pour offrir un service coordonné et de qualité entre les différents acteurs locaux,
- sensibiliser les personnes au droit à l'accès à une eau de qualité et à la protection des ressources en eau.
Cette opération permet une amélioration notable des conditions de vie des populations résidentes dans 6 municipalités du Salvador. Elle a ainsi décidé, cette année encore, de soutenir le projet qui reçoit CHF 15'000.00.



UN OUTIL PLUS EFFICIENT POUR LA RÉSERVATION DES SALLES

Le 6 novembre 2013, le Conseil communal a accepté un crédit de CHF 35'000.00 pour la mise en place d'un nouveau logiciel de réservation des salles. Le logiciel devait répondre à un double objectif : d'une part, simplifier les processus internes de réservation et, d'autre part, améliorer la prestation proposée à la population.

Anciennement, le processus de réservation utilisait un simple tableur Excel qui rendait l'opération de réservation complexe. Aujourd'hui, le nouveau logiciel, d'ores et déjà fonctionnel, couvre la réservation de l'ensemble des salles et lieux publics dans lesquels se déroulent les manifestations sur le territoire de Morges.

En simplifiant et en améliorant la procédure de réservation des salles, il permet notamment d'intégrer la facturation des salles dans le système comptable et il va en outre disposer, dès le début de l'année 2016, d'un module de réservation en ligne sur le site internet de la Ville de Morges.

Ce dernier va ainsi améliorer la prestation offerte en simplifiant la location pour les usagers externes (population, organisateurs de manifestations).

PLAN LUMIÈRE 2015: UN ÉCLAIRAGE NOVATEUR ET ÉCONOME

Le Plan Lumière prévoit le remplacement des luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure, dont la vente est désormais interdite par l'Ordonnance sur l'énergie (OEnE). 254 luminaires de ce type étant toujours en service sur le territoire de la Commune de Morges en 2015, l'importante quantité de travail a nécessité un phasage du projet ; la première partie a pu être réalisée cette année. Cette première étape permettra de remplacer les luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure dans la vieille ville par 80 luminaires de type LED.

Le type de luminaire retenu permet de conserver les mâts actuels et il est de plus compatible avec la technologie *City Touch*. Cette innovation technique permet une gestion totale et évolutive du parc lumineux. Concrètement, les différents luminaires sont connectés entre eux à travers une plateforme de gestion, ce qui permet d'ajuster, de surveiller et de contrôler l'éclairage. L'éclairage peut ainsi être diminué pour économiser de l'énergie. Il prévient également la pollution lumineuse en optimisant l'utilisation des luminaires en fonction des besoins propres à chaque type de route ou de cheminement. Cette technologie rend l'éclairage dynamique, intelligent et permet de réduire la consommation en électricité.

Quoi de neuf?

UNE NOUVELLE CHARPENTE EN BOIS SUISSE POUR L'HÔTEL DE VILLE

La Municipalité a demandé un crédit complémentaire au Conseil communal afin de remplacer la charpente du bâtiment de l'Hôtel de Ville. Les travaux, réalisés en étroite collaboration avec le Service des Monuments et Sites de l'Etat de Vaud, ont été entrepris par la Société *Jotterand Charpentier / Bâtitisseur SA* basée à Rolle.

Le bois utilisé pour la charpente provient des forêts suisses. Son origine locale a réjoui la Filière bois de l'Ouest vaudois qui a octroyé à la Ville de Morges une plaquette avec le Certificat d'origine bois suisse (COBS).

La Filière bois de l'Ouest vaudois encourage les collectivités

publiques, les milieux de la construction et le grand public à utiliser du bois régional. L'utilisation de bois issus de nos forêts permet de maintenir une production locale, d'entretenir les forêts, de réduire les émissions de CO₂ et de maintenir un savoir-faire ainsi que des emplois locaux. Le Certificat d'origine bois suisse (COBS) atteste de la provenance suisse du bois et certifie également que l'entreprise qui a réalisé les travaux se situe dans le périmètre de l'Ouest vaudois. Le Certificat d'origine bois suisse est bénéfique pour la commune car il permet de valoriser une ressource régionale et durable.



L'ÉNERGIE GRISE FAIT PARLER D'ELLE À L'OCCASION DE LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

La Semaine de la mobilité s'est déroulée du 16 au 26 septembre 2015. A cette occasion, l'exposition « *pièces détachées* » a été présentée au grand public. Exposés dans un premier temps dans les rues du centre-ville, les totems illustrant la problématique de l'énergie grise ont suscité la curiosité des habitants.

Le 26 septembre 2015 au grand marché, les totems ont été rassemblés et présentés sous forme de stand, l'occasion pour les représentants de la Municipalité ainsi que les collaboratrices et les collaborateurs de la Direction de l'aménagement du territoire et du développement durable d'échanger sur la mobilité et les énergies grises avec la population.

Lucien Willemin, auteur du livre « *En voiture Simone ! Comprendre l'énergie grise* » était également présent pour étayer le sujet auprès de la population. Forte de son succès auprès

de la population, l'exposition « *pièces détachées* » sera prêtée gratuitement à diverses communes de l'Arc lémanique. La Commune d'Epalinges sera la première à en profiter.



Du 2 au 22 mai 2016, l'exposition sera à nouveau présentée dans notre commune, pour cette fois prendre ses quartiers à l'Espace 81, à l'occasion d'un bilan des actions de sensibilisation concernant le développement durable entreprises entre 2015 et 2016 par la Ville de Morges.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET L'ASSOCIATION LIRE ET ÉCRIRE, ENSEMBLE CONTRE L'ILLETTRISME

L'illettrisme est un phénomène qui touche l'ensemble des pays industrialisés et la Suisse n'est pas épargnée. Les personnes touchées par l'illettrisme rencontrent des difficultés à lire et écrire. Dès lors, pour ces personnes, l'intégration socioprofessionnelle s'avère plus difficile. Conscientes de cet important enjeu, les responsables de la bibliothèque se sont associées avec l'Association *Lire et Ecrire*.

Lire et Ecrire propose différents types de formations continues telles que des cours de lecture et d'écriture pour adultes en situation d'illettrisme. Elle donne également accès à des modules de sensibilisation et de formation pour les personnes intéressées par la problématique de l'illettrisme et qui souhaitent, à leur tour, proposer des cours à des personnes touchées d'illettrisme. La rencontre entre ces deux institutions a permis de définir des besoins concrets. Une collaboration au sein même de la bibliothèque a ainsi été envisagée. Une salle de cours destinée à accueillir un groupe de 10 personnes sera mise à disposition de la Section *Lire et Ecrire* de La Côte. Un cours hebdomadaire

de remise à niveau en lecture et écriture y sera organisé tous les mercredi matin de 8h45 à 11h00. Le cours sera donné de manière autonome par l'Association et ne nécessitera donc aucune intervention de la part du personnel interne. Une permanence d'aide et d'encadrement pour l'élaboration d'un curriculum vitae, d'une offre d'emploi ou de divers documents type est également envisagée. Il n'existe encore à ce jour aucune date arrêtée, mais l'Association vise une plage d'ouverture d'environ 2h et la possibilité d'offrir ce service sur rendez-vous.

URBAN TRAINING, LE FITNESS URBAIN OUVERT À TOUTES ET À TOUS !

Ce projet, débuté en 2011 dans notre Commune, propose en collaboration avec l'Association *Urban Training* des cours gratuits de fitness en plein air. Par cette initiative, la Municipalité souhaite encourager les habitants à redécouvrir la ville à travers le plaisir de l'exercice physique. La Municipalité a soutenu cette démarche par la prise en charge des coûts générés par l'organisation de ces urban training à Morges. Cette année, la Ville de Morges a financé à hauteur de CHF 3'000.00 les 18 cours minimum que prévoit la convention de partenariat signée en octobre 2014.



Le bilan 2015 est réjouissant puisque ce ne sont pas moins de 21 cours qui ont été donnés, dont 10 qui ont été doublés, soit 14 de plus que le prévoit la convention. Les cours ont eu lieu entre le mois d'avril et le mois de septembre et la fréquentation totale s'est élevée à 756 participants. Compte tenu de ce bilan positif, l'action sera reconduite en 2016. De plus, suite aux nombreuses demandes des participants, les cours seront tous doublés durant toute la saison.